LA LANGUE MATERNELLE EN CLASSE DE FLE

Nguyễn Thị Thiên Phương

Résumé : Dans le contexte éducatif contemporain, les approches pédagogiques relatives à l'enseignement des langues étrangères ont connu une évolution majeure, engendrant une réévaluation du rôle de la langue maternelle. Cet article analyse les courants méthodologiques du FLE afin de mettre en évidence les diverses fonctions de la langue maternelle dans le processus d'enseignement et d'apprentissage. La langue maternelle y apparaît tantôt comme une précieuse ressource, tantôt comme un écueil à éviter. Si certaines méthodes traditionnelles privilégiaient une immersion totale pour minimiser les interférences linguistiques, les avancées pédagogiques plus récentes reconnaissent les avantages cognitifs et linguistiques qu'elle procure. Ainsi, l'usage de la langue maternelle varie en fonction des approches méthodologiques adoptées, témoignant de l'évolution constante des courants didactiques.

Mots-clés : *enseignement des langues - langue maternelle - courants méthodologiques*

*

* *

L'entrelacement complexe de la langue maternelle dans le processus d'enseignement et d'apprentissage d'une langue étrangère se dresse en tant qu'énigme pédagogique fascinante, suscitant des débats constants et des réflexions profondes au sein des domaines de la didactique et de la linguistique appliquée. Le rôle de la langue maternelle, cet outil de communication ancré dans l'individu, depuis les balbutiements, trouve une résonance singulière au sein de l'arène éducative des langues étrangères. L'interaction entre la langue maternelle et la langue cible est marquée par des dynamiques subtiles, allant de l'enrichissement mutuel à l'émergence potentielle de confusion linguistique. La dialectique entre ces deux entités linguistiques soulève des questions fondamentales quant à la manière dont l'apprenant navigue entre familiarité et nouveauté, entre les automatismes de la langue maternelle et les défis de la langue étrangère.

L'importance de cette problématique s'étend bien au-delà des considérations linguistiques, touchant également les dimensions psychopédagogiques, socioculturelles et cognitives. Les pédagogues et les chercheurs s'efforcent de définir la place optimale de la langue maternelle dans l'apprentissage de la langue étrangère, explorant les bénéfices potentiels de l'interaction bilingue, tout en scrutant les risques de transferts inappropriés et d'interférences linguistiques.

Problématique

L'interrogation sur la nécessité de revisiter la place de la langue maternelle dans le contexte de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères, en particulier dans le domaine du français langue étrangère (FLE), revêt une importance et s'inscrit dans un cadre méthodologique en constante évolution. Au carrefour des courants pédagogiques, des théories linguistiques et des besoins des apprenants, cette problématique incarne une préoccupation fondamentale pour les praticiens et les chercheurs engagés dans l'éducation linguistique contemporaine.

Dans le panorama éducatif actuel, les approches pédagogiques ont subi des transformations profondes, passant des méthodes traditionnelles à des paradigmes novateurs. Dans ce contexte, la question de la pertinence de la langue maternelle en tant qu'outil pédagogique a été régulièrement remise en question. Les méthodologies historiques ont souvent oscillé entre l'exclusion totale de la langue maternelle au profit de l'immersion dans la langue cible, et l'intégration bilingue pour faciliter la compréhension et l'apprentissage. Cependant, dans le sillage de ces évolutions, il est nécessaire de réexaminer la place de la langue maternelle à la lumière des tendances éducatives actuelles.

L'évolution des méthodologies d'enseignement a également été influencée par les développements linguistiques et les théories de l'acquisition des langues étrangères. Les avancées dans la compréhension des processus cognitifs et de l'interférence linguistique ont alimenté des réflexions quant à la manière dont la langue maternelle peut agir en tant que ressource cognitive

ou entrave potentielle dans l'acquisition d'une langue étrangère. De même, la nature même de l'apprentissage linguistique s'est transformée avec l'avènement des approches communicatives et actionnelles. Ces paradigmes privilégient l'utilisation authentique de la langue cible dans des contextes sociaux et fonctionnels, ouvrant la voie à une révision minutieuse de l'utilisation de la langue maternelle comme pont ou obstacle dans ce cheminement linguistique.

Dans cet esprit, cette problématique dépasse le cadre strictement linguistique pour incorporer des éléments socioculturels, psychopédagogiques et technologiques. Le besoin de former des apprenants capables de naviguer dans un monde globalisé, interconnecté et multilingue suscite une réflexion approfondie sur la manière d'optimiser l'interaction entre la langue maternelle et la langue étrangère dans l'apprentissage linguistique.

Langue maternelle – langue étrangère

La langue maternelle est considérée comme celle que l'on apprend dès l'enfance et qu'on utilise couramment pour communiquer avec ses proches. Elle est souvent liée à une culture et à une identité particulière. La sphère académique a été le théâtre de diverses investigations, donnant lieu ainsi à une multiplicité de définitions. Parmi cet éventail, Castellotti[1], au travers de cette analyse, propose des critères spécifiques pour appréhender le concept.

Le préalable critériologique se déploie au niveau étymologique et morphologique. Toutefois, il convient de relever que l'idée que la génitrice de l'individu, en premier lieu, maintienne avec ce dernier un lien de régularité et de continuité, n'est pas universellement convenue. Par ailleurs, des contextes distincts se présentent, où la mère adresse à l'enfant une langue autre que la sienne propre : tel est le cas de la langue paternelle, prévalant dans certaines communautés ou encore celle de la terre d'accueil, s'observant parmi les familles migrantes. Le second paramètre s'inscrit dans le cadre de l'antériorité d'appropriation, intrinsèquement liée au mode d'acquisition. Dès lors, la prédominance est habituellement octroyée à celui qui internalise cette langue en premier lieu, de manière innée et durant les premières phases de sa croissance. Cette préemption naturelle confère *ipso facto* à la liaison entre le sujet et la langue une pléiade de qualités inhérentes, notamment la maîtrise à un degré d'habileté éminent et la capacité de formuler la pensée avec une acuité optimale. D'autres paramètres, touchant aux aspects fonctionnels et identitaires, sont également convoqués. Dans cette perspective, la délimitation de la langue maternelle pourrait être esquissée en tant que celle utilisée de manière prédominante par le locuteur, transcendant un éventail de domaines d'activité. De plus, elle pourrait être considérée comme celle à laquelle l'individu s'identifierait de manière privilégiée, en tant que véhicule langagier emblématique de la cohorte ou de la collectivité à laquelle il adhère.

La langue maternelle forme donc notre pensée, reflète notre vision du monde et modèle nos émotions. Elle est unique dans le cerveau, donnant lieu à des expressions non traduisibles littéralement. Elle crée notre identité et influe sur nos interactions émotionnelles. Elle fait aussi l'objet de plusieurs autres dénominations au fil du temps, telles que « langue source », « langue native », « langue de référence », « langue première » ou encore « répertoire verbal ».

En ce qui concerne la langue étrangère, Besse la joint à la langue seconde, en considérant toutes les deux comme des langues acquises de manière naturelle ou enseignée de façon institutionnelle, après avoir déjà acquis au moins une langue maternelle et souvent après avoir été scolarisé dans celle-ci[2]. Cette perspective suggère qu'au sein d'une communauté linguistique, une langue est considérée étrangère si elle n'est pas initialement acquise lors du premier apprentissage, c'est-à-dire qu'elle devient connue après l'acquisition de la langue maternelle. Effectivement, une langue étrangère se définit comme n'étant pas la langue maternelle d'un individu, nécessitant des études pour être maîtrisée, que ce soit par l'intermédiaire d'institutions scolaires, de cours, de stages, ou encore de formations à l'âge adulte, en recourant à des manuels ou à des méthodes multimédia.

---

[1] Castellotti, V. (2001). *La langue maternelle en classe de langue étrangère*. Coll. Didactique des langues étrangères. CLE International.
[2] Besse, 1987, p. 14.

La langue étrangère, en sa nature, se présente donc comme un idiome qui s'appréhende ultérieurement dans le parcours existentiel et qui trouve un usage moins fréquent dans les échanges linguistiques. Celle-ci peut être intrinsèquement associée à une contrée géographique ou à une culture dissemblable. L'assimilation d'une langue étrangère se dresse comme un défi, requérant l'acquisition de connaissances et d'aptitudes nouvelles. Cette démarche peut s'avérer complexe, car elle exige l'assimilation de systèmes linguistiques distincts et l'adaptation à des schèmes communicatifs variés. Néanmoins, elle recèle en son sein un potentiel éminemment enrichissant, offrant la possibilité de sonder de nouvelles sphères culturelles et de s'immerger dans des paradigmes cognitifs inédits.

La langue maternelle dans les courants méthodologiques du FLE

La conjoncture de la mondialisation se révèle comme un terrain d'investigation propice pour interroger les dynamiques novatrices en éducation et les paradigmes évaluatifs au sein de la didactique des langues. Dans le domaine de la didactique du français en tant que langue étrangère, l'effort se déploie pour élucider les paramètres typologiques potentiels permettant de discriminer les approches linguistiques, au cœur desquelles émerge l'alternative relative à l'incorporation ou à l'omission de la L1 (langue maternelle) lors des premières étapes de l'enseignement d'une L2 (langue étrangère). En milieu didactique linguistique, l'opposition entre langue maternelle et langue étrangère se révèle nettement définie. Les didacticiens s'investissent de manière continue dans l'exploration de la place et du rôle de la langue maternelle au sein de l'enseignement de la langue cible. La présence matérielle de la langue maternelle en classe dépend des écoles méthodologiques qui prévalent à chaque période historique. On constate ainsi que certaines approches tolèrent l'usage de la langue maternelle avec une justification concrète, tandis que d'autres considèrent cette pratique comme entravant l'acquisition de la langue étrangère. Par conséquent, le rôle de la langue maternelle se voit conditionné par les diverses approches méthodologiques. Une première dimension qui s'avère saillante réside dans la mutation du statut de la langue maternelle dans le contexte de l'enseignement et de l'apprentissage d'une langue étrangère, une évolution qui s'inscrit au sein des courants didactiques en constante évolution.

Méthode traditionnelle (grammaire-traduction)

La méthode traditionnelle est fondée sur un substrat théorique embrassant la langue, la culture, le processus pédagogique et l'acquisition langagière. Elle s'érige sur le socle de la méthode dénommée « grammaire-traduction ». Au cœur de cette approche, l'aspiration à appréhender une langue étrangère s'articule autour de l'accès à sa culture et à la maîtrise d'un modèle linguistique, au moyen de la lecture et de la traduction de textes littéraires. Cette perspective hiérarchise l'écrit au détriment de l'oral, consacrant la primauté de la langue écrite et reléguant la compréhension et l'expression orales à un rang subsidiaire. L'enseignant campe en position dominante au sein de la salle de classe, gouvernant les activités pédagogiques qui englobent l'exposition des savoirs à acquérir, la formulation de questions relatives à la compréhension textuelle, la transmission des connaissances et la structuration des exercices dérivés des textes choisis.

Concernant la dynamique entre les langues maternelle et étrangère, elles cohabitent de manière intime, tissant un continuum constant par le biais d'un échange ininterrompu de traductions. Cet état de fait se reflète particulièrement dans l'approche grammaticale. Dans cette optique, l'enseignant dévoile initialement la règle grammaticale de la langue cible dans la langue maternelle. Subséquemment, à travers l'illustration de cette règle au moyen d'exemples, une traduction mot-à-mot en langue maternelle est opérée, visant à assurer une appréhension précise de l'exposé. En outre, l'incorporation d'exercices de traduction, de la langue maternelle à la langue étrangère, poursuit une double finalité : la mise en œuvre correcte de la règle grammaticale enseignée et la vérification de l'acquisition du lexique.

Cette approche se dévoile ainsi comme un continuum méthodologique ancré dans une tension dialectique entre les langues, révélant les subtilités et les implications pédagogiques inhérentes à cette approche traditionnelle.

Méthode directe

Émerge de manière manifeste l'inefficacité inhérente à la première approche, caractérisée par l'incapacité des apprenants à manier la langue étrangère de manière authentique, malgré un investissement temporel considérable dans l'apprentissage, notamment dans le domaine des compétences orales. Cette réalité motive l'émergence d'une nouvelle méthodologie, se révélant comme une mutation interne au sein du cadre méthodologique traditionnel. Cette transformation émerge en réponse à cette problématique et s'inscrit dans une perspective d'amélioration.

Elle prend racine en Allemagne et en France à la fin du XIXe siècle et au commencement du XXe siècle. La focalisation sur la réalisation des objectifs définis met résolument l'accent sur le développement des compétences orales en compréhension et en expression. En tant que réaction à l'approche de la grammaire-traduction, cette mouvance évite le recours à la langue maternelle, privilégiant en lieu et place le rôle d'instrument de communication de la langue cible par le biais de l'expression orale. Dès les prémices du niveau débutant, l'enseignant orchestre la transmission des connaissances dans la langue cible au moyen d'une palette gestuelle, d'expressions faciales, de dessins et d'images, faisant appel à l'environnement concret de l'apprenant, dans le dessein de susciter une réflexion précoce en langue étrangère et en refusant toute intrusion de la langue maternelle.

En somme, la méthode directe s'efforce d'instaurer une forme de « bain linguistique », néanmoins circonscrit au cadre de la salle de classe. Un contraste se manifeste lorsqu'à la clôture des sessions, les apprenants retournent à leurs foyers et amorcent spontanément leur échange dans la langue maternelle.

Méthode audio-orale

Cette méthode d'enseignement trouve son inspiration dans les préceptes militaires et émerge au cours de la Seconde Guerre mondiale. Elle se caractérise par la mise en œuvre d'exercices de répétition et d'imitation, dans le dessein de former promptement des apprenants à s'exprimer dans des langues étrangères. L'essence de cette méthodologie réside dans la capacité des apprenants à réutiliser les structures apprises en créant de nouvelles variations. Son objectif fondamental consiste en la compétence communicationnelle dans les interactions quotidiennes au sein de la langue étrangère, conférant ainsi une primauté aux quatre compétences linguistiques, en particulier à l'expression orale. Cet impératif se matérialise au moyen d'exercices structurels visant à faciliter l'assimilation des modèles linguistiques à imiter.

En tant que méthode prônant l'apprentissage direct de la langue cible, la méthode audio-orale s'inscrit dans la continuité de cette perspective. En vertu de cette approche, le recours à la langue maternelle est restreint. De surcroît, les habitudes linguistiques intrinsèques à la langue maternelle sont considérées comme des vecteurs potentiels d'interférences au sein du processus d'acquisition de la langue étrangère. Par conséquent, une préférence est formulée en faveur de l'usage de la langue cible au sein de la salle de classe, supplantant ainsi la langue maternelle dans le contexte pédagogique.

Méthode structuro-globale audio-visuelle (SGAV)

À partir de l'après Seconde Guerre mondiale, l'expansion de l'anglais à l'échelle mondiale engendre une préoccupation croissante pour le français, catalysant ainsi la nécessité pour la France de consolider sa présence dans les échanges internationaux, de rétablir sa réputation à l'étranger et de contrer la prédominance grandissante de l'anglais. De cette impulsion, découle l'émergence d'une nouvelle méthodologie dans les années 1950. Un aspect singulier de la méthode SGAV réside dans sa capacité à répondre à la quête du développement des langues liées à la « civilisation ».

Au sein de cette approche audiovisuelle, l'apprentissage vise à l'acquisition de quatre compétences (compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite), mais l'oralité occupe une primauté explicite. En focalisant sur l'acquisition des compétences de communication en contexte socioculturel, cette méthodologie favorise une maîtrise rapide de la communication orale avec les locuteurs natifs de la langue cible.

De manière distincte, cette approche pédagogique en français délaisse le recours à la langue maternelle. Les apprenants accèdent au sens des nouvelles connaissances par le biais de séquences visuelles, s'appuyant sur les interactions des protagonistes, les gestuelles et les mimiques, sans recourir à la traduction de la part de l'enseignant.

Méthode communicative

L'émergence de l'approche communicative en France à la fin des années 1970 se synchronise avec l'intérêt grandissant d'un éventail de professionnels tels que psychologues, sociologues, pédagogues et didacticiens envers les auditoires estudiantins, en particulier les professionnels étrangers et les migrants. L'approche communicative, ancrée dans la réalité contextuelle, met l'accent sur l'acquisition d'une compétence communicationnelle en langue étrangère. En ce sens, elle accorde une attention équitable aux quatre compétences essentielles : compréhension orale, compréhension écrite, production orale et production écrite. Pour répondre aux besoins langagiers spécifiques des apprenants, l'exploration de leur créativité par le biais de diverses activités s'avère indispensable. Dans cette perspective, l'apprenant est envisagé comme un étranger temporaire, destiné à des échanges succincts et ponctuels.

Cet élan méthodologique ravive le débat concernant la place de la langue maternelle dans l'acquisition de la langue étrangère. Pour les enseignants, la langue maternelle assume un rôle en tant que vecteur pédagogique. Pour les apprenants, elle représente un atout inestimable qui leur permet d'enrichir leurs connaissances limitées dans la langue cible, facilitant ainsi la liaison pertinente entre les deux registres linguistiques, maternel et étranger.

Approche actionnelle

À la suite de l'approche communicative, émerge la prééminence de l'approche actionnelle. En axant sa démarche sur la réalisation de tâches imbriquées au sein d'un projet global, cette approche offre aux apprenants la possibilité de cultiver une compétence communicative élaborée, ainsi qu'une capacité à interagir, ce qui conduit à une quête d'autonomie en vue de répondre à des besoins individuels. Dans le prisme de l'approche actionnelle, la perspective apprenante se dessine avec l'apprenant comme authentique citoyen du monde, prenant part au tissu sociétal dans lequel il se fond.

En considérant chaque apprenant comme un acteur social, la dynamique sociale sous-jacente réside dans la coexistence harmonieuse et la coopération collective. L'approche actionnelle s'attèle à la préparation des apprenants à mener à bien des actions conjointes et des tâches à portée sociale. La distinction majeure entre la perspective actionnelle et l'approche communicative réside dans le fait que l'objectif ne consiste plus uniquement à communiquer avec autrui (échanger des informations), mais bien à agir en collaboration avec autrui au sein d'une langue étrangère.

Parallèlement à l'approche communicative, les langues maternelle et étrangère demeurent en coexistence, avec leur utilisation étant déterminée par les objectifs et les besoins spécifiques des apprenants. En outre, le recours à la langue maternelle ou à d'autres langues, encouragé par la promotion des échanges culturels, offre aux apprenants des occasions propices à l'essor de leur compétence interculturelle.

La langue maternelle : facteur à double tranchant

La dynamique de la langue maternelle dans le processus d'apprentissage d'une langue étrangère présente une dualité intrigante, marquant son influence en tant que facteur à double tranchant. L'acquisition d'une langue étrangère se déploie dans un tissu complexe de variables, parmi lesquelles la langue maternelle de l'apprenant émerge en tant que force motrice capable d'exercer tant des effets positifs que négatifs. En effet, la langue maternelle se manifeste comme une ressource précieuse aux côtés de ses implications potentiellement entravantes dans le contexte de l'apprentissage du FLE, engendrant une dichotomie fascinante.

L'incursion de la langue maternelle peut s'avérer prodigieusement bénéfique lors de l'apprentissage du FLE, éclairant divers chemins de développement pour les apprenants. En

premier lieu, elle assume le rôle de fondement sur lequel édifier de nouvelles connaissances linguistiques, établissant des passerelles pour la grammaire, le lexique et la phonologie. En second lieu, elle propulse les compétences cognitives des apprenants vers des hauteurs nouvelles, stimulant la mémoire, la concentration et la résolution de problèmes au travers de l'apprentissage de la langue étrangère. Enfin, elle confère un sentiment de confiance et d'aisance aux apprenants, agissant comme un catalyseur pour leur expression plus fluide et percutante en public.

Néanmoins, la dichotomie inhérente à la langue maternelle se manifeste également par le biais de ses interférences potentielles, susceptibles d'entraver le processus d'apprentissage du FLE. Les apprenants dont la langue maternelle présente une structure grammaticale distincte du français s'exposent à des défis supplémentaires, pouvant engendrer des incompatibilités grammaticales et des erreurs de transfert. Ainsi, bien que la langue maternelle puisse servir de tremplin, elle peut également revêtir le manteau de l'obstacle, accentuant la complexité du voyage d'apprentissage linguistique.

En somme, la relation entre la langue maternelle et l'apprentissage du FLE déploie une dualité complexe, où elle incarne à la fois une précieuse alliée et un défi potentiel. Le cadre éducatif se trouve alors investi d'un défi délicat, consistant à exploiter les avantages de la langue maternelle tout en contournant ses écueils, pour guider les apprenants vers une maîtrise linguistique éclairée et équilibrée.

En guise de conclusion

La question de la place et du rôle de la langue maternelle dans le processus d'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère représente un thème complexe qui a évolué en parallèle avec les méthodologies pédagogiques et les conceptions linguistiques au fil du temps. L'importance de la langue maternelle dans cet écosystème didactique demeure tissée de nuances, reflétant les perspectives variées des pédagogues, des chercheurs en linguistique et des praticiens de l'enseignement des langues étrangères.

Dans le cadre de l'apprentissage des langues étrangères, la langue maternelle a oscillé entre être perçue comme un atout potentiel ou un obstacle. Certaines approches traditionnelles ont préconisé l'exclusion quasi totale de la langue maternelle, mettant en avant les avantages d'une immersion totale dans la langue cible afin de minimiser les interférences linguistiques et de maximiser l'acquisition authentique. Cependant, cette perspective a été nuancée au fil des avancées pédagogiques et des théories linguistiques contemporaines, reconnaissant les ressources cognitives et linguistiques que la langue maternelle peut offrir dans l'apprentissage d'une langue étrangère.

Dans le contexte spécifique de l'enseignement du FLE, la langue maternelle occupe une position particulière en raison de la prédominance historique du français en tant que langue de la diplomatie, de la culture et des affaires internationales. Cette prééminence a invariablement influencé les choix pédagogiques en FLE, avec des méthodologies variées oscillant entre une séparation nette entre la langue maternelle et la langue cible, et une reconnaissance croissante de la valeur potentielle d'une approche bilingue et comparative.

Il est essentiel de souligner que la question de la langue maternelle ne peut être appréhendée de manière monolithique. Elle requiert une approche adaptative en fonction du contexte pédagogique, des objectifs d'apprentissage, des besoins des apprenants et des tendances éducatives. L'évolution contemporaine vers des approches communicatives et actionnelles a réintroduit la langue maternelle comme une ressource utile dans la construction des compétences communicatives et interculturelles. En effet, la capacité de faire des parallèles entre la langue maternelle et la langue étrangère peut servir de tremplin pour l'acquisition de nouvelles structures linguistiques et la compréhension des nuances culturelles.

En somme, la question de la place et du rôle de la langue maternelle dans l'enseignement-apprentissage des langues étrangères demeure un enjeu dynamique et en constante évolution, exigeant une approche réfléchie et flexible, guidée par les objectifs éducatifs et les besoins des apprenants dans le paysage linguistique diversifié de notre époque.

Bibliographie

[1] Besse, H. (1987). Langue maternelle, seconde et étrangère. *Le Français aujourd'hui*, numéro 78, pp. 9-15.

[2] Castellotti, V. (2001). *La langue maternelle en classe de langue étrangère*. Coll. Didactique des langues étrangères. CLE International.

[3] Cuq, J.-P. & Grucca, I. (2003). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Presses Universitaires de Grenoble.

[4] Puren, C. (1988). *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*. Nathan-CLE international.

[5] Roulet, E. (1989). Des didactiques du français a la didactique des langues. *Langue française, numéro 82, vers une didactique du français ?* Armand Colin, pp. 3-7.